



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Direction des Relations
Avec les Collectivités Locales

Bureau de l'Aménagement Commercial,
du Tourisme et de l'Utilité Publique

Toulouse, le 25 mai 2012

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

La Préfecture de la Haute-Garonne communique :

- **Objet de l'enquête**

Une enquête publique est ouverte en vue de l'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles électromagnétiques au bénéfice du centre radioélectrique de Portet sur Garonne - aéroport de Franczal ANFR n°031 051 3006 sur le territoire des communes de Colomiers, Cugnaux, Frouzins, Lacroix-Falgarde, Pinsaguel, Plaisance du Touch, Portet sur Garonne, Roques sur Garonne, Roquettes, Toulouse, Tournefeuille, Vieille-Toulouse et Villeneuve-Tolosane.

- **Durée de l'enquête**

L'enquête se déroulera pendant 21 jours entiers et consécutifs, du jeudi 14 juin 2012 au jeudi 5 juillet 2012 inclus.

- **Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations**

Le dossier d'enquête restera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies de Colomiers, Cugnaux, Frouzins, Lacroix-Falgarde, Pinsaguel, Plaisance du Touch, Portet sur Garonne, Roques sur Garonne, Roquettes, Toulouse (mairie de quartier de Saint-Simon), Vieille-Toulouse et Villeneuve-Tolosane où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations éventuelles pourront être :

- soit consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet dans chacune des mairies concernées ;
- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Portet sur Garonne - rue de l'hôtel de ville - 31120 PORTET SUR GARONNE, siège de l'enquête, qui les annexera au registre d'enquête ;
- soit présentées directement au **commissaire enquêteur, Monsieur François MANTEAU** qui se tiendra à la disposition du public :

-le jeudi 14 juin 2012 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Cugnaux,

-le vendredi 22 juin 2012 de 15h00 à 18h00 à la mairie de Portet sur Garonne

-le mercredi 27 juin 2012 de 14h00 à 17h00 à la mairie de quartier de Saint-Simon - 1 place de l'Eglise à Toulouse

- **Lieux où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur**

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans un délai de trente jours un rapport relatant le déroulement de l'enquête et donnera son avis motivé en précisant s'il est favorable ou non au projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture de la Haute-Garonne ainsi que dans les mairies de Colomiers, Cugnaux, Frouzins, Lacroix-Falgarde, Pinsaguel, Plaisance du Touch, Portet sur Garonne, Roques sur Garonne, Roquettes, Toulouse (mairie de quartier de Saint-Simon), Tournefeuille, Vieille-Toulouse et Villeneuve-Tolosane et pourront être communiqués à toute personne intéressée qui en formulera la demande au Préfet de la Haute-Garonne - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau de l'aménagement commercial, du tourisme et de l'utilité publique - 1 place Saint Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

Signé : pour le préfet et par délégation, le secrétaire général : Françoise SOULIMAN